

Lundi 12 octobre 2015

Texte de la dictée

Lettres de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné à propos de ses amours



Bussy-Rabutin, le cousin de Mme de Sévigné, entretenait avec elle une correspondance amicale qui nous permet de pénétrer plus avant dans l'intimité de la marquise qui, dans sa correspondance, se livrait peu sur ses sentiments.

* Lettre de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné du 16 juin 1654

Veuve depuis 1651, Mme de Sévigné, âgée de 28 ans, attira les regards du prince de Conti, comme le lui rappelle son cousin dans cette lettre du 16 juin 1654 qui nous informe de quelques traits de caractère de la toujours belle et jeune marquise :

« ... Ne vous souvenez-vous point de la conversation **que vous eûtes** chez madame de Montausier avec M. le prince de Conti l'hiver dernier ? Il m'a conté qu'il vous avait dit quelques douceurs, qu'il vous trouvait fort aimable et qu'il vous en dirait deux mots cet hiver. Tenez-vous bien, ma belle cousine ; telle dame qui n'est pas intéressée est quelquefois ambitieuse ; et qui peut résister aux finances du Roi [1] ne résiste pas toujours aux cousins de Sa Majesté. De la manière qu'il **m'en a parlé**, je vois bien que je suis désigné confident. Je crois que vous ne vous y opposerez pas, sachant comme vous faites avec combien de capacité je me suis acquitté de cette charge en d'autres rencontres [2]. Si, après tout ce que la fortune vous veut mettre en main, je ne fais pas la mienne, ce sera votre faute assurément. Mais vous en aurez soin, car enfin il faut

bien que vous le serviez à quelque chose. Tout ce qui m'inquiète, c'est que vous serez un peu embarrassée entre ces deux rivaux, et il me semble déjà vous entendre dire :

Des deux côtés j'ai beaucoup de chagrin.

Ô Dieu l'étrange peine !

Dois-je haïr l'ami de mon cousin ?

Dois-je haïr le cousin de la Reine ?

Peut-être craindez-vous de vous attacher au service des princes et que mon exemple vous en rebutera [3]. Peut-être la taille de l'un ne vous plaira-t-elle pas, peut-être la figure de l'autre ? **Mandez**-moi de ses nouvelles et les progrès qu'il a faits depuis mon départ ; à combien d'acquis-patents [4] il a mis votre liberté. La fortune vous fait de belles avances, ma belle cousine, n'en soyez point ingrate. Vous vous amusez après la vertu comme si c'était une chose solide, et vous méprisez le bien comme si vous ne pouviez jamais en manquer. Nous vous verrons un jour regretter le temps que vous avez perdu. Nous vous verrons repentir d'avoir mal employé votre jeunesse et d'avoir voulu avec tant de peines acquérir une réputation qu'un médisant peut vous ôter et qui dépend plus de la fortune que de votre conduite... »

* Le 3 juillet 1655, Bussy persiste :

« D'où vient que je ne reçois point de vos nouvelles, madame ? [...] Mandez-moi des nouvelles de l'amour du surintendant pour vous [Fouquet], vous n'obligerez pas un ingrat [il lui conte son amour pour sa maîtresse, Mme de Montglas]. Voilà, madame, mon histoire amoureuse. Je pense que celle du surintendant n'est si gaie ni si lamentable mais, quelle qu'elle soit, je vous supplie de ma la dire... ».

* Il agit de même le 7 octobre de la même année :

« ... Il y a deux ou trois jours que M. de Turenne [5] et moi, parlant de quelque chose, je vins à vous nommer. Il me demanda si je vous voyais. Je lui dis que oui et que nous étions cousins germains de même maison. IL me dit qu'il vous connaissait et qu'il avait été vingt fois chez vous sans vous rencontrer ; qu'il vous estimait fort et que, pour marque de cela, il ne voyait point de femmes. Je lui dis que vous m'aviez parlé de lui et que vous m'aviez témoigné lui être très obligée.

A propos de cela, madame, je ne pense pas qu'il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous. Vous êtes les délices du genre humain ; l'Antiquité vous aurait dressé des autels et vous auriez assurément été déesse de quelque chose. Dans notre siècle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, on se contente de dire qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuse ni plus aimable que vous. Je connais des princes du sang, des princes étrangers, des grands seigneurs, des grands capitaines, des ministres d'Etat, des gentilshommes, des magistrats et des philosophes qui fileraient pour l'amour de vous. En pouvez-vous demander davantage ? A moins que d'en vouloir à la liberté des cloîtres, vous ne sauriez aller plus loin... ».

* Et il termine sa lettre du 7 novembre 1655 par ces mots gentiment moqueurs : « ... Mille amitiés, s'il vous plaît, à tous mes rivaux, fussent-ils quatre fois autant qu'ils ne sont. » Amour platonique bien entendu, mais sait-on jamais avec le futur auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* ?

En 1657, il se plaint dans ses *Mémoires* de l'inimitié que lui porte Fouquet : « ... Il arriva encore, pour achever de me mettre mal avec lui, qu'il devint amoureux de madame de Sévigné, ma cousine et ma bonne amie ; et que celle-ci n'étant pas favorable à ses vœux, il s'en prit à moi, me crut bien avec elle et ne put pas s'imaginer qu'une jeune dame pût résister aux grâces qui accompagnent les surintendants, si elle n'était prévenue d'une grande passion. Quelque temps après, elle le désabusa sans qu'il lui en coûtaît la moindre faveur ; il changea son amour en estime pour une vertu qui lui avait été jusque-là inconnue, mais il ne change pas sa dureté pour moi ; et quand elle lui parlait quelquefois de mes intérêts, il lui répondait qu'on ne me voyait point. Elle lui répliquait que s'il avait besoin de ses amis, je me rendrais plus assurément auprès lui que tous ses courtisans si assidus... ».

Plus tard, ils se fâchent, Mme de Sévigné ayant refusé de lui prêter de l'argent. Il tombe en disgrâce auprès du roi qui lui reproche d'être un ami de Fouquet, qu'on vient d'arrêter. Auprès de Le Tellier, secrétaire d'Etat, il se renseigne sur le contenu des papiers trouvés chez Fouquet : « ... Je le suppliai de me dire si dans les lettres d'amour qui s'étaient trouvées dans les cassettes du surintendant, il y en avait quelqu'une de Mme de Sévigné, comme on le disait. Il me dit que les lettres qu'on avait trouvées d'elle étaient les plus honnêtes du monde et d'un caractère de plaisanterie. J'en fus fort aise ; et quoique nous fussions brouillés alors elle et moi, je pris son parti hautement partout, jusque-là que mon beau-frère de Rouville, la mettant un jour au rang des maîtresses de Fouquet et moi la justifiant, il me dit que cela était plaisant de me voir la défendre après en avoir parlé comme j'avais fait. Je lui répondis que dans toute ma colère je n'avais jamais touché à sa réputation et sur ce qu'il rebattait encore qu'après avoir fait tant de bruit contre elle, ce n'était pas à moi à la défendre, je lui dis que je n'aimais pas le bruit, si je ne le faisais. »

Veuve, jeune et séduisante, Mme de Sévigné attirait donc les regards des Grands, et les occasions de se remarier ne lui manquèrent pas. Mais l'éducation de ses enfants, la fréquentation des *Précieuses* et son tempérament peu enclin au libertinage la poussèrent à mener une vie sage et vertueuse. Son cousin n'avait pas tort en évoquant les difficultés financières à venir : pour économiser, elle ne louait que quelques mois par an son Hôtel de Paris (aujourd'hui le musée Carnavalet) et passait le reste du temps dans son domaine des Rochers en Bretagne ou chez son oncle de Coulanges à Livry, sans parler des séjours à Grignan (1672-1673, 1690-1691 et le dernier commencé en 1694 qui devait être le dernier puisqu'elle y mourut le 17 avril 1696 de la petite vérole).

On peut supposer qu'elle reporta sur sa fille, Mme de Grignan, un amour resté inemployé : son expérience du mariage fut malheureuse avec un mari prodigue et volage, tué en duel. D'où un sentiment maternel exacerbé - que Mme de Grignan supportait difficilement - et la souffrance de la séparation qui valurent à la postérité des lettres remarquables.

Rôle de Bussy-Rabutin dans la postérité des *Lettres de Mme de Sévigné*

C'était la seule avec laquelle il pouvait "rabutiner", c'est-à-dire se comprendre à demi-mot et se moquer des autres. Il lui écrit qu'il ne fallait pas qu'elle meure car "avec qui pourrais-je avoir de l'esprit ?" Il copia ses lettres à la marquise et les réponses de celles-ci dans deux registres à part. Ses enfants les publièrent dans deux volumes séparés. C'est ainsi que les *Lettres de la marquise* furent pour la première fois connues (1697) et sauvées de l'oubli (jusqu'à l'intervention de Mme de Simiane, la fille de Madame de Grignan). Elle se trompait en lui disant : "L'histoire vous fera la justice que la fortune vous a si injustement refusée" : elle lui a ravi sa place.

[1] Allusion à Fouquet, ministre des finances, amoureux de Mme de Sévigné.

[2] Allusion probable au rôle de confident que Bussy-Rabutin joua entre Mme de Sévigné et son mari.

[3] Allusion des déboires de Bussy avec le prince de Condé, frère aîné du prince de Conti.

[4] Brevets du Roi procurant un paiement immédiat à son bénéficiaire.

[5] Maréchal de France.

Sources : *Mémoires du comte de Bussy-Rabutin*, Mercure de France, 2010.

- « mander » : 1 : transmettre, faire parvenir à qqn(un ordre, un commandement) = ordonner. 2 : faire venir, convoquer, appeler 3 : faire savoir par lettre, par message = écrire
- « Ô Dieu l'étrange peine » : formule des stances de Rodrigue, dans le Cid de Pierre Corneille : (*acte I. sc 6*) (1606-1684)

O Dieu! l'étrange peine!
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène!
(*acte I. sc 6*)

L'auteur :

Né le **13 avril 1618** au château d'Epiry, à Epiry (actuelle commune de Saint-Émiland, près d'Autun) dans l'Autunois, en Bourgogne, Roger de Bussy-Rabutin est le troisième fils de Diane de Cugnac et de Léonor de Rabutin, mestre de camp du régiment de Bussy-Rabutin et lieutenant du roi Louis XIII en Nivernais.

La mort de ses frères fera de lui le seul représentant de sa famille.

Après des études plutôt brillantes chez les Jésuites à Autun, puis au collège de Clermont à Paris, il entre dans l'armée à l'âge de seize ans, en 1633, en tant que premier capitaine du régiment de Bussy-Rabutin (régiment d'infanterie de son père).



Château de Bussy-Rabutin en Bourgogne.

En 1634, il prend la tête du régiment de Bussy-Rabutin que lui cède son père : il participe aux sièges en Lorraine et de Haute-Marne. Il fait ensuite la plupart des campagnes de la guerre de Trente Ans

En 1639, il combat à Thionville, à Arras en 1640, puis à Lens et à Bapaume en 1641.

Il dit lui-même que ses deux ambitions sont de devenir « honnête homme » et de « parvenir aux grands honneurs de la guerre. »

En 1641, le cardinal premier ministre Richelieu le fait emprisonner cinq mois à la Bastille pour le punir de négligences dans son service, des soldats s'étant livrés à la contrebande du sel. Il y fait une rencontre déterminante, celle du maréchal François de Bassompierre, célèbre pour ses galanteries, emprisonné pour avoir comploté contre Richelieu.

Sa jeunesse tumultueuse le conduit à se battre en duel, à rechercher les aventures galantes mais aussi à se « polir » dans les salons, notamment en compagnie de sa cousine appelée à la notoriété littéraire, la **marquise de Sévigné**, et à aiguiser son esprit piquant.

En 1643 il épouse sa cousine Gabrielle de Toulonçon, petite-fille de sainte Jeanne de Chantal), avec qui il aura trois filles : Diane, Charlotte et Louise-Françoise. Il quitte alors l'armée quelque temps.

En 1644, il achète la charge de lieutenant de la compagnie de chevau-légers d'ordonnance du prince de Condé Henri II de Bourbon-Condé (le Grand Condé).

En 1645, il hérite de la charge de lieutenant de roi en Nivernais de son père, sert sous le prince Louis II de Bourbon-Condé (le grand Condé) en Catalogne, où il se signale par une fameuse débauche à Lérida, et fait campagne sous Turenne.

Veuf dès 1646, il tente d'enlever Madame de Miramion, une riche veuve âgée de vingt ans dont il se croit aimé. Cette affaire est arrangée, non sans difficulté, avec un dédommagement considérable de la part de Bussy-Rabutin, qui épouse ensuite Louise de Rouville (de la famille du duc d'Orléans). Madame de Miramion irréprochable et édifiante, qui lui pardonne, entre en religion et consacre le reste de sa vie et de sa fortune à des œuvres de charité.

Il combat avec une certaine distinction pendant la guerre civile qui éclate pendant la régence de la reine Anne d'Autriche, puis pendant la guerre contre l'Espagne. Ayant pris d'abord le parti de la Fronde des Princes, il se rallie rapidement au jeune roi Louis XIV et le sert dans le Nivernais et au siège de Montrond. Il est récompensé de ses services en obtenant la charge de mestre de camp général de la cavalerie légère et la commission de lieutenant-général des armées du Roi.

En 1654, il accompagne le prince Armand de Bourbon-Conti en Catalogne, puis prend part aux campagnes suivantes sous les ordres du maréchal Turenne dans les Flandres. Il participe au siège de Mardyck en 1657 et se distingue, entre autres, à la bataille des Dunes en 1658.

Enclin aux querelles de préséance, imprudent et impudent, sa vanité et son habitude de composer des chansons satiriques et médisantes lui aliène Turenne, ainsi que beaucoup de hauts personnages de l'armée et de la cour de France ; il ne sera jamais fait maréchal de France.

A Pâques 1659, il participe à une orgie qui fait grand scandale dans son château de Roissy, durant la semaine sainte, ce qui lui vaut d'être exilé par Mazarin dans ses châteaux de Bussy-Rabutin et château de Chazeu, sur ses terres de Bourgogne. Il met à profit ses loisirs imposés en composant, pour distraire sa maîtresse, la marquise de Montglas, tombée malade, son célèbre roman satirique *l'Histoire amoureuse des Gaules*, pamphlet outrecuidant racontant les frasques de la haute noblesse française de la cour de France.

Copié, puis publié contre son gré par l'intrigante marquise de La Baume, ce manuscrit circule librement en provoquant le scandale, suscitant de nombreuses copies ou suites apocryphes. Cette chronique évoque, avec autant de malignité que de talent de plume et d'esprit, les mœurs galantes de la cour durant la jeunesse de Louis XIV, ce qui lui vaut le surnom de « Pétrone français ». Ses *Maximes d'amour* sont appréciées du roi lui-même. Élu à l'Académie française, il y est reçu en 1665 au fauteuil 20 de Nicolas Perrot d'Ablancourt.

Accusé de ne pas avoir épargné la réputation de la belle-sœur du roi, Henriette d'Angleterre, Bussy fait parvenir, par l'intermédiaire de son ami proche du roi, le duc de Saint-Aignan, un exemplaire de son *Histoire* à Louis XIV. Il espère ainsi démentir la rumeur et tenter de se

disculper. Louis XIV, convaincu de sa duplicité et désireux de faire un exemple pour satisfaire sa très dévote mère, la reine Anne d'Autriche, fait embastiller le libertin le 17 avril 1665.

Malade, il est libéré au bout de treize mois et exilé à nouveau, cette fois définitivement, dans son château de Bussy-Rabutin en Bourgogne, où il passe les dix-sept dernières années de sa vie. Bussy-Rabutin ressent profondément cette disgrâce qu'il estime imméritaire. Son amertume vis-à-vis de sa brillante carrière militaire brisée est plus grande encore.

Il met son exil à profit pour écrire ses *Mémoires* et embellir ses demeures, notamment son château de Bussy-Rabutin avec des devises, des peintures tirées de la Fable et près de cinq cents portraits de gens de la cour, accompagnés d'inscriptions spirituelles commentées.

Sa fille Louise-Françoise de Bussy-Rabutin, jeune veuve et fort jolie, épouse l'ami de son père Henri François de la Rivière. Furieux, Bussy-Rabutin vient l'enlever dans sa demeure de Lanty et la séquestre. Un long procès s'ensuit, à l'issue duquel le père est contraint de libérer sa fille qui retrouve son mari et ses enfants.

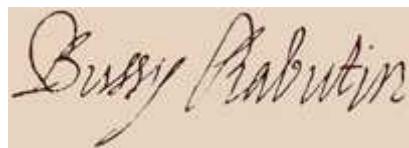
En 1683, Louis XIV lui pardonne enfin en l'autorisant à assister à son lever ; un des moments les plus enviés de la vie de cour. Néanmoins, il reçoit à la cour un accueil d'une telle froideur que son séjour provincial lui paraît préférable. Il y retourne d'ailleurs achever sa vie.

En 1691, le roi lui accorde une pension de 4 000 livres, en témoignage de son pardon accordé.

Roger de Bussy-Rabutin meurt le 9 avril 1693 à Autun. Il est inhumé à l'église Notre-Dame d'Autun, aujourd'hui disparue.

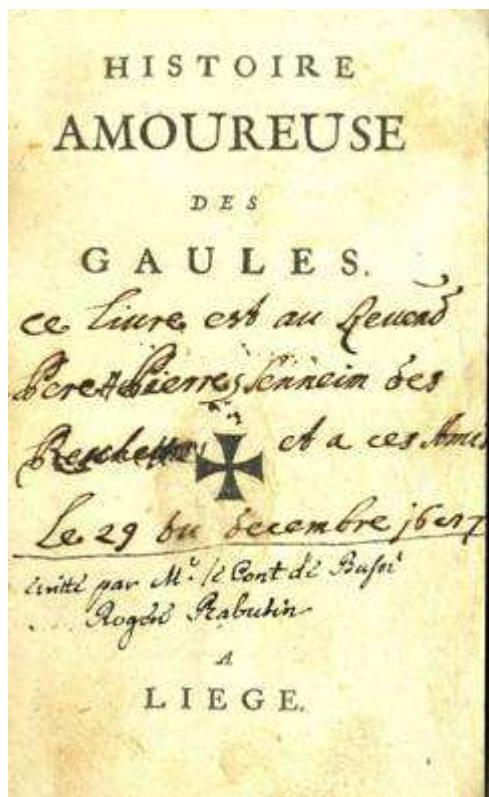
Bussy-Rabutin est père de cinq filles et deux fils, dont Michel-Celse-Roger de Bussy-Rabutin. Celui-ci est évêque de Luçon et comme son père, élu à l'Académie française, ayant eu « l'à-propos de ne rien écrire ». Michel-Celse-Roger de Bussy-Rabutin est également appelé le « Dieu de la bonne compagnie », de par un don de plaisir qui lui est caractéristique.

- **L'Histoire amoureuse des Gaules :**



À la suite de la scandaleuse débauche de Pâques 1659 à Roissy, Roger de Rabutin, comte de Bussy, est exilé sur ses terres. Peu après, il rend visite à sa maîtresse, Mme de Montglas, qui relève de maladie à Lyon. Bussy raconte dans ses *Mémoires* : « Pendant ce séjour, je m'amusai à écrire les amours de Mmes d'Olonne et de Châtillon, par complaisance pour Mme de Montglas, qui

m'avait témoigné que cela la divertirait ». De retour en Bourgogne, il met en forme l'*Histoire d'Ardélise* (la comtesse d'Olonne) et l'*Histoire de d'Angélie et de Ginotic* (le duc et la duchesse de Châtillon). S'y ajouteront plus tard *La Partie de Roisssy*, le *Portrait de Mme de Cheneville* (Mme de Sévigné) et l'*Histoire de Bussy et de Bélise* (Mme de Montglas), le tout constituant l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Bussy n'entendait pas diffuser ce roman satirique mais le réserver à ses amis pour les distraire et briller par ses talents de plume.



En 1662, Bussy, qui lit quelquefois ses *Histoires* en bonne compagnie, prête son manuscrit à Mme de la Baume, provisoirement enfermée dans un couvent. Sans lui dire, elle le fait copier puis le divulgue. Le bruit se répand bientôt à la Cour qu'il est l'auteur d'écrits mettant en cause le roi, la reine-mère, toute la famille royale et les Grands. Pour se disculper, Bussy confie à Louis XIV le manuscrit des deux premières histoires, celles d'*Ardélise* et d'*Angélie* dont les frasques, déjà anciennes, sont connues de tout le monde. Il affirme ne rien avoir écrit d'autre et que si des pièces différentes courrent sous son nom, c'est que Mme de la Baume « a empoisonné cette histoire en beaucoup d'endroits, et elle en composa ensuite d'autres tout entières ».

Le roi ne croit pas Bussy-Rabutin d'autant qu'on lui prête divers textes plus ou moins orduriers qui mettent directement en scène la famille royale et la Cour. Et, comble de scandale, une *Histoire amoureuse des Gaules* est publiée à l'étranger en 1665. On soupçonne Bussy d'avoir provoqué cette édition. C'en est trop. Même réduit à ce que Bussy reconnaît pour sien, ce roman n'est pas innocent surtout depuis qu'il circule sous forme imprimée. Le jeune Louis, qui n'a pas un comportement personnel irréprochable, comprend que si l'ordre moral du royaume est perturbé, c'est l'ordre politique qui pourrait être menacé. Il fait emprisonner le comte de Bussy à la Bastille puis le constraint à un exil de dix-sept années. Le roi indique ainsi à tout le monde les limites qu'il ne faut pas franchir